

Extrait du livre des minutes d'une séance ordinaire du conseil de la Municipalité régionale de comté de Portneuf tenue le mercredi 20 mai 2026 à 19 h, à la salle Saint-Laurent de la Préfecture, sise au 185, route 138, à Cap-Santé.

CR 128-05-2026

FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ (FRR) VOLET 2 - MISE À JOUR DU RAPPORT D'ACTIVITÉS DE LA MRC DE PORTNEUF POUR LA PÉRIODE DU 1ER JANVIER AU 31 MARS 2025 – ADOPTION

CONSIDÉRANT que la MRC de Portneuf a signé, en mars 2020, l'Entente relative au Fonds régions et ruralité volet 2 - soutien à la compétence de développement local et régional des MRC avec la ministre responsable de la Capitale-Nationale et que cette entente prenait fin le 31 mars 2025;

CONSIDÉRANT que, selon l'entente, la MRC doit adopter une mise à jour du dernier rapport pour rendre compte des sommes déboursées dans les 12 mois suivant la fin de l'entente (1^{er} avril 2025 au 31 mars 2026);

CONSIDÉRANT que les déboursés réalisés durant cette période ont été saisis sur le Portail gouvernemental des affaires municipales et régionales (PGAMR) dans l'outil de reddition de compte W09, tel qu'exigé dans l'entente;

Il est proposé par M. Yves Bédard et résolu :

QUE le conseil de la MRC de Portneuf adopte la mise à jour du rapport d'activités préparé par le Service de développement économique et que ce dernier soit transmis au Secrétariat à la Capitale-Nationale;

QUE ce rapport soit diffusé sur son site Internet tel que requis à l'Entente relative au Fonds régions et ruralité volet 2 - soutien à la compétence de développement local et régional des MRC.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

COPIE CONFORME

Ce 21 mai 2026



Josée Frenette
Greffière-trésorière